



Fin de la première réunion de la session d'hiver 2012-2013 du Saint Synode de l'Église orthodoxe russe

Le 4 octobre 2012, à la résidence patriarcale et synodale du monastère Saint-Daniel s'est déroulée la première réunion de la session d'hiver (septembre 2012-février 2013) du Saint Synode de l'Église orthodoxe russe.

Le Saint Synode a approuvé le bilan des visites primatiales de S. S. le Patriarche Cyrille en Pologne et au Japon, ainsi qu'en Ukraine et dans les diocèses russes, soulignant « l'importance historique du Message commun aux peuples de Russie et de Pologne, établissant une base pour le dialogue et la collaboration entre les peuples de Russie et de Pologne ».

Des décisions ont été prises quant aux sièges vacants des diocèses de Bejetsk, Kotlas et Gueorguievsk.

Le Synode a également constitué une métropole de Tchouvachie regroupant les diocèses de Tcheboksary, Alatyry et Kanach. Son Éminence Barnabé de Tcheboksary et de Tchouvachie est placé à la tête de la métropole de Tchouvachie.

Une métropole de Viatka comprenant les diocèses de Viatka, d'Ourjoum et de Iaransk et correspondant à la région administrative de Kirov est créée. Le métropolitain Marc de Viatka et de Slobodsk la présidera.

Le Saint Synode rappelle aux archipasteurs, pasteurs, moines et employés des institutions ecclésiastiques la nécessité d'appliquer partout les décisions des Conciles épiscopaux et celles du Saint Synode, suivant lesquelles les hiérarques et les ecclésiastiques ne peuvent poser leur candidature aux élections de quelque organisme représentatif d'aucun pays et à aucun niveau, ni être membre de parti politique ou occuper des fonctions ou des postes au sein de partis politiques. Une exception est faite uniquement en cas « de nécessité ecclésiastique impérieuse, lorsqu'il s'agit de s'opposer à des forces schismatiques ou à d'autres confessions aspirant à utiliser le pouvoir électif pour lutter contre l'Église orthodoxe » et ce uniquement avec la bénédiction du Saint Synode ou du Synode d'une église

autonome.

Le Synode a également examiné différentes questions relevant de l'activité extérieure de l'Église, validé les textes de l'office au saint évêque confesseur Athanase, évêque de Kovrov et du rite de nomination des sonneurs. Le Synode a enfin pris des décisions quant au personnel de plusieurs monastères diocésains et de différentes institutions à l'étranger.

Source: <https://mospat.ru/fr/news/53636/>